



## **Plus de vert et de bleu dans nos villes**

En Belgique, nous vivons principalement dans des zones urbanisées et densément peuplées. C'est précisément là que la nature est essentielle à la santé humaine. Un nouveau rapport consultatif du Conseil Supérieur de la Santé examine l'influence sur notre santé des environnements de nature verte et bleue. L'avis offre une vue d'ensemble des connaissances scientifiques et constitue un guide pour les autorités locales, les planificateurs de l'espace et le secteur de la santé afin de mettre ces connaissances en pratique.

### **One Health**

Traditionnellement, nos soins de santé sont axés sur les infrastructures médicales et la fourniture d'aliments, d'air et d'eau sains. L'influence de l'environnement bâti et l'importance de la verdure et de l'eau pour la santé ont été sous-estimés. Le principe d'une seule santé, « One Health », met au premier plan cette interaction entre la santé des humains, des animaux, des plantes et des écosystèmes. Les liens entre la nature et la santé humaine sont divers et complexes et les connaissances sur leur importance, leurs avantages et leurs risques pour la santé sont en plein développement.

### **Promouvoir les avantages, atténuer les inconvénients**

La recherche scientifique montre un large éventail de bienfaits de la nature en ville pour la santé physique et mentale. La nature en ville comprend les arbres, les espaces verts, les parcs, les toits et les murs verts, les forêts, les canaux, les rivières, les étangs et tous les organismes vivants qu'ils contiennent. Ces éléments peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'air, à réguler la chaleur et à réduire le bruit, mais aussi à inciter les gens à sortir plus souvent. Ainsi, les éléments verts et bleus de la ville peuvent contribuer indirectement à la bonne santé en stimulant un mode de vie actif, la relaxation et le renforcement de la cohésion sociale, avec tous les avantages que cela implique pour la santé physique et mentale.

Toutefois, en plus d'un large éventail d'avantages, il existe également des risques liés à la présence à proximité d'animaux (tels que les zoonoses) ou de plantes (tels que les allergènes). « *En planifiant la nature en ville de manière réfléchie et en tenant compte de tous les facteurs, nous pouvons trouver l'équilibre le plus optimal* », même si le Conseil souligne que des recherches supplémentaires sont encore nécessaires dans ce domaine.

### **Incertitudes inhérentes**

« *Compte tenu de la complexité des systèmes socio-écologiques urbains, malgré une augmentation rapide du nombre et de la diversité des études scientifiques pertinentes, des incertitudes et des inconnues subsistent dans les connaissances scientifiques sur les interrelations entre la nature et la santé* », peut-on lire. « *Par conséquent, il n'y a pas de recette standard pour le succès : la façon dont le vert et le bleu peuvent contribuer à la ville dépend*

*des caractéristiques d'une zone. Chaque zone urbaine a ses propres caractéristiques naturelles, sociales, culturelles et économiques. Ces incertitudes et inconnues inhérentes rendent difficiles une connaissance sans équivoque et son application pratique. »*

## **Pas à pas**

Le Conseil Supérieur de la Santé recommande donc une approche progressive, assortie d'un suivi approfondi et d'un retour d'information régulier, en étroite collaboration avec les groupes locaux. « *De cette manière, il est possible d'intervenir à temps lorsque des effets indésirables se produisent. En outre, les bilans intermédiaires peuvent être utiles dans d'autres contextes similaires. Une approche progressive permet non seulement d'éviter d'emprunter des voies irréversibles ou inefficaces, mais aussi d'aider la science à mieux comprendre cette complexité. »*

## **Collaboration transdisciplinaire**

Pour réussir à mettre en pratique des recommandations de l'avis, il est essentiel de rapprocher les politiques dans les domaines de la santé publique, de la gestion de l'environnement, et du développement spatial et urbain. Les urbanistes, les experts en santé et les autorités locales doivent être impliqués dans le processus de planification et de conception à un stade précoce, tout comme les résidents locaux. Dans cette optique, le Conseil Supérieur de la Santé organise un débat interactif au printemps 2022, au cours duquel les recommandations de ce rapport seront présentées et commentées par des experts du domaine, suivi d'un panel de discussion. En raison de la situation actuelle de la COVID-19, la date n'a encore été fixée.

*Vous souhaitez participer au débat en 2022 ? Gardez un œil sur le site web du [Conseil Supérieur de la Santé](#) ou gardez votre place via <https://mailchi.mp/health.belgium.be/event-green-and-blue-cities>.*

*L'avis, dans son intégralité, (CSS\_9436) se trouve sur le site internet du Conseil Supérieur de la Santé : <https://www.health.belgium.be/fr/avis-9436-villes-vertes-et-bleues>.*

### **A propos du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)**

Le **Conseil Supérieur de la Santé** est l'organe d'avis scientifique du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Dans le but de garantir et d'améliorer **la santé publique**, le Conseil formule des **avis scientifiques** afin de guider les décideurs politiques et les professionnels de la santé. Grâce à son réseau d'experts et ses collaborateurs internes, le Conseil se base sur une évaluation multidisciplinaire de l'état actuel de la science pour émettre des avis **impartiaux** et **indépendants**. Ainsi, le CSS applique un système de **gestion des conflits d'intérêts potentiels**. Le Conseil élabore ses avis sur demande de la Ministre ou de sa propre initiative et les publie.

Tous les avis publics et brochures sont disponibles sur le site : [www.css-hgr.be](http://www.css-hgr.be).